

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

21 février 2017

Le vingt et un février deux mil dix sept, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni dans l'annexe autorisée sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 15 février 2017

Etaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – VEYRET Gérard – CHARRIN Andrée – CROS Geneviève – DELACOUR Jean-Marie – – GUILLERME Sandra

Etaient représentés : Néant

Absent(s) excusé(s) : DEPLANTES Françoise – MATT Alexandre.

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) : CHEVAL Bénédicte

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal. Validation du dernier compte rendu.

2017-10 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 - COMMUNE

Le conseil municipal prend connaissance du compte de gestion de l'exercice 2016 de la commune de Cras dressé par Madame le Receveur Municipal et remis à Madame le Maire. Le conseil municipal, considérant que les écritures du compte administratif 2016 et celles du compte de gestion sont identiques, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016 dressé par Madame le Receveur Municipal.

2017-11 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE

	RESULTAT DE L'EXECUTION				
	DEPENSES	RECETTES	Résultat/ Solde 16	Reprise 2015	CLÔTURE
Fonctionnement	267 857.26 €	336 611.10 €	68 753.84€	164 161.00 €	179 914.84 €
Investissement	490 017.78 €	572 709.40 €	82 691.62€	- 52 040.01 €	30 651.61 €

Résultat de clôture : 210 566.46 €

Madame le Maire, ayant quitté la séance, Mr Didier WATRE, présente au vote le compte administratif 2016 au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité. Sachant que la somme de 53 000.00€ a été prélevée du fonctionnement et affectée en investissement sur l'exercice 2016.

2017-12 : VALIDATION DES CONTRATS DE LOCATION – TARIFS – COMMISSION LOGEMENT – 1^{ER} ETAGE DU BÂTIMENT MAIRIE

Suite à la création de deux logements par transformation de l'ancien logement situé au premier étage du bâtiment Mairie, Madame le Maire propose de valider les baux de location, la tarification et la mise en place d'une commission logement concernant ces deux habitations. Le premier logement dont la superficie est de 54.88m², type T2 sera proposé à la location pour un loyer mensuel en principal de 450.00€. Le deuxième logement dont la superficie est de 60.88 m², type T2 proposé à la location pour un loyer mensuel en principal de 490.00€.

Les loyers fixés ci-dessus seront révisés chaque année à la date anniversaire du contrat selon la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'Insee (deuxième trimestre). Afin de mener à bien ce dossier, une commission logement est créée et validée par le conseil. Mesdames Sandra Guillerme et Geneviève Cros ont été retenues. Le conseil municipal valide la proposition, de tarification des deux logements, valide les baux (ci-joints) et valide la composition de la commission logement.

2017-13 : ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIES

Madame le Maire informe le conseil que la lutte contre l'incendie s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police du Maire et que les dépenses correspondantes sont obligatoires pour les communes. Le SDIS n'effectuant plus de prestation de contrôle, les communes ont la possibilité de faire effectuer cette mission par le service de la Régie Eau et Assainissement de la Communauté de Communes du Sud Grésivaudan. Une convention est à l'étude.

En tout état de cause, le Maire propose au conseil de formaliser un partenariat avec la communauté de communes pour faire effectuer cette mission conformément à la réglementation en vigueur. Douze poteaux incendies ont été répertoriés sur la commune, une redevance annuelle sera versée à la communauté de communes pour un montant par poteau de 30.00€ HT soit une dépense annuelle de 360.00€ HT. Le conseil municipal après débat valide la proposition et mandate le Maire pour mener à bien ce dossier.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
21 février 2017

DIVERS

- **Participation des élus municipaux aux commissions thématiques intercommunales,**
Un titulaire et un suppléant par commission.

- **Organisation de la fête du livre 2017 :** une demande de subvention émanant de l'association ATOUT CRAS qui porte le projet a été présentée en Mairie. La décision de subventionnement sera prise ultérieurement au vu de l'octroi ou pas des financements sollicités auprès des différents partenaires.

- **Elaboration du PLU :** le schéma de gestion des eaux de ruissellement doit faire partie intégrante du projet, en complément du PADD. (Projet d'aménagement développement durable).

- **Demande d'emplacement pour camion « food truck »** L'équipe municipale donne un avis favorable pour un stationnement une fois par semaine.

- **Très Haut Débit :** Monsieur Jean-Marie DELACOUR a été mandaté pour suivre l'évolution de ce dossier géré par le conseil départemental

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00H30.

Le Maire,
Nicole DI MARIA

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nicole Di Maria', written over a large, stylized blue scribble. To the right of the signature is the official circular seal of the 'MAIRIE DE CRAS' in the 'Isère' department. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE CRAS' and 'Isère'.